LE DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES RECRUTE



Chargé d'études routières

Direction des Infrastructures Routières et Aéronautiques

Par voie statutaire ou contractuelle



Missions:

Assurer la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre études des opérations

- Piloter, concevoir les projets d'infrastructures routières (routes, ouvrages, vélo etc...) à tous les niveaux depuis les études préalables jusqu'à la passation des marchés de travaux et le visa des plans d'exécution dans le cadre du Plan Pluriannuel d'investissement,
- Avis externe sur projets
- Rédiger les marchés de travaux et de prestations intellectuelles et autres documents afférents,
- Piloter les études externalisées (DUP, paysage, géologie, OA, etc...),
- Participer au retour d'expérience à partir des opérations terminées,

Service : Ingénierie Routière et Grands Travaux

Olympiques

Résidence administrative : Site Saint-Louis - Gap

Cadre d'emplois : Technicien

RIFSEEP: Classification / Cotation: B2

Collectivité Adhérente au CNAS

Adressez C.V. et lettre de motivation à :

M. le Président du Département des Hautes-Alpes Direction des Ressources Humaines

Service Recrutement, Formation et Évolutions Professionnelles

Hôtel du Département - Place Saint-Arnoux CS 66005 - 05008 GAP CEDEX

Retrouvez nos offres d'emploi et postulez en ligne sur notre site internet : hautes-alpes.fr/emploi

Divers

- Assurer la veille technique et réglementaire,
- Donner des avis sur des projets d'autres maitres d'ouvrage, notamment dans le cadre de demandes de subvention,
- Rédiger les notes d'aide à la décision et autres prestations dans le cadre d'IT05.

Profil recherché

Diplômes et formations souhaitées :

- -Technicien supérieur spécialité Route
- Maîtrise informatique et bureautique,
- Sens du travail en équipe et bon relationnel,
- Rigueur et sens de l'organisation,
- Connaissance du code des marchés publics et du CCAG travaux, maîtrise d'œuvre, prestation intellectuelle

EXCEL
WORD
POWERPOINT

Bureautique:

Expérience : Souhaitée

Permis de conduire :	C □ E □ B
----------------------	-----------

Habilitation électrique : □

Risques Professionnels	Conditions et Contraintes d'exercice	
Renvoi Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) de la Collectivité Unité de travail : L'administration générale Règlement Équipements de Protection Individuel (EPI) : Oui	Organisation du temps de travail : Référence aux différents règlements en vigueur Règlement des usages numériques Règlement des usages véhicules Temps de travail : Règlement Modernisation du Temps de Travail (MOT) et délibération n°7602	
Relations fonctionnelles :		
En Externe	En interne	
Administrations, Concessionnaire, Communes, Bureaux d'études privés.	Tous services pôle ADD, Service de la Commande Publique, Communes et PECI via IT05	